

Rapport public Parcoursup session 2024

CFPPA Aurillac - Certificat de Spécialisation Agricole - Production, transformation et commercialisation des produits fermiers - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mardi 01 octobre 2024.

CFPPA Aurillac - Certificat de Spécialisation Agricole - Production, transformation et commercialisation des produits fermiers - en apprentissage (23969)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CFPPA Aurillac - Certificat de Spécialisation Agricole - Production, transformation et commercialisation des produits fermiers - en apprentissage (23969)	Jury par défaut	Tous les candidats	15	16	6

Les critères utilisés en 2024

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Résultats dans les matières scientifiques	Notes des bulletins de 1ère et Terminale	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Expression orale	Bulletins de 1ère et terminale	Important
Savoir-être	Autonomie, implication, capacité à fournir des efforts et capacité d'organisation	Appréciations des enseignants	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Cohérence du projet	Avoir un projet professionnel de salariat ou d'installation agricole dans le secteur de la transformation laitière fermière	Essentiel
	Intérêt pour le secteur professionnel	Intérêt pour le secteur de la transformation laitière fermière	Essentiel
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère	Aucun élément	Complémentaire

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) dans l'examen des vœux

Comment prenez-vous en compte les enseignements de spécialité dans votre examen des candidatures ?

Non renseigné.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Examen des dossiers par l'équipe de Direction et le coordonnateur de la formation.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La session se réunit pour étudier les résultats scolaires, l'appréciation générale et la cohérence de la poursuite d'étude. Nous conseillons aux candidats de motiver leur demande et de rechercher en amont un maître d'apprentissage.

Signature :

Céline ARSAC,

Chef d'établissement de l'établissement CFPPA

Aurillac